



APPEL A PROJETS 2025

Le Fonds

Le Fonds VOSOG pour enfants malades de la mucoviscidose est un fonds spécifique qui a été créé en 1995 au sein de la Fondation Roi Baudouin à l'initiative de l'asbl VOSOG (scoutisme pour adultes) en collaboration avec toutes les organisations de scouts et guides de Belgique. Ce Fonds se consacre depuis plusieurs années déjà aux enfants malades. Son objectif est de permettre à des jeunes atteints de mucoviscidose de partir en vacances.

A partir de 1998, le Fonds VOSOG pour enfants malades de la mucoviscidose apporte chaque année une aide à des vacances au profit de jeunes patients souffrant de mucoviscidose.

En 2026, le fonds soutiendra **des camps de mouvements de jeunesse et des vacances en famille** pour des enfants et des jeunes de 7 à 18 ans atteints de mucoviscidose.

Appel

Le Fonds invite les parents d'enfants âgés **de 7 à 18 ans souffrant de mucoviscidose** à introduire un projet de vacances au profit de leur enfant.

Ce projet doit concerner des **vacances prises** pendant la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2026, pendant les vacances scolaires**.

Intervention du Fonds

Pour chaque projet de vacances retenu, le soutien financier s'élève par enfant/jeune à maximum **350 € pour la participation à des camps de mouvements de jeunesse et à maximum 250 € pour des vacances en famille**.

Cet appui financier peut couvrir la totalité des coûts du projet ou compléter d'autres sources de financement.

Les projets de vacances

Les projets de vacances repris ci-dessous peuvent entrer en ligne de compte :

- **camps de mouvements de jeunesse** : participation à un camp de scouts ou de guides, ou à un camp d'un autre mouvement de jeunesse.

- **vacances en famille** : pour des enfants et des jeunes de 7 à 18 ans atteints de mucoviscidose (pour **2026** : années de naissance **2019** jusque **2008**).

Les priorités sont attribuées en fonction des critères suivants:

- Familles défavorisées : les enfants ayant droit à une bourse d'étude ou les familles ayant droit à une intervention majorée de la mutuelle ont priorité.
- L'âge: la priorité va aux jeunes de 17 ans, ensuite de 16 ans, 15 ans, ...

La procédure de sélection

Après avis d'un jury indépendant, le Comité de gestion désigne les projets de vacances qui seront soutenus par le Fonds. Le Comité de gestion n'est pas tenu de motiver sa décision.

Le Comité de gestion fera connaître sa décision dans le courant du mois de mai 2026.

Conditions de participation

Pour soumettre un projet de vacances, vous êtes prié de remplir le formulaire d'inscription en-ligne prévu à cet effet. Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets. Si votre famille compte plus d'un bénéficiaire, veuillez remplir un formulaire d'inscription individuel par enfant.

Il est obligatoire d'ajouter les annexes demandés :

- Certificat médical du médecin traitant (uniquement nécessaire pour une première demande)
- Preuve de bourse d'étude (pour les enfants y ayant droit)
- vignette de la mutuelle (en cas d' intervention majorée de la mutuelle)

Ce formulaire de candidature en-ligne se trouve sur le site de la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be).

Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec les ordinateurs, téléphonez ou envoyez un e-mail à notre contactcenter: 02-500 4 555, info@kbs-frb.be

Les candidatures **dûment complétées** doivent être introduites au plus tard **le 4 mai 2026**.

Plus d'info : <https://kbs-frb.be/fr/fonds-vosog-muco-2026-vacances-en-camp-de-mouvement-de-jeunesse-ou-en-famille>